

le **CGA2e OMGA** vous invite à son
Assemblée Générale 2019

COLMAR, le 15 avril 2019

N/Réf. : CB/AS/19 0049

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à notre **Assemblée Générale ordinaire** qui se tiendra le :

Lundi 27 mai 2019 à 14h30

au siège : Maison de l'Artisanat
12 rue des Métiers à COLMAR

14H30 : Assemblée Générale Ordinaire - Partie statutaire

- ▶ Liste de présence,
- ▶ Approbation des procès-verbaux des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 23 avril 2018,
- ▶ Rapport du Conseil d'Administration et rapport d'activité,
- ▶ Rapport financier 2018 et prévisions 2019,
- ▶ Rapport du censeur,
- ▶ Rapport des réviseurs aux comptes et renouvellement,
- ▶ Renouvellement du tiers sortant,
- ▶ Divers.

15h30 : Assemblée générale thématique

- ▶ **L'authentification des billets de banque ou comment découvrir les différents signes de sécurité, sans appareil, par M. BOUALAM, Banque de France.**

Clôture de l'assemblée et vin d'honneur.

Membres correspondants

Bas-Rhin

3 rue Jean Monnet
BP 68055 - ECKBOLSHEIM
67038 STRASBOURG CEDEX 2

Jura

1 Les Echaillons
39300 PONT DU NAVOY

Marne

19 rue du Temple - BP 197
51057 REIMS CEDEX

Meuse

1 rue Saint Christophe
55000 FAINS VEEL

Moselle

2 rue de Pont-à-Mousson
57000 METZ

Territoire de Belfort

Imm. Chambre de Métiers
6 Avenue de la République
90400 DANJOUTIN

Vosges

14 bis quai Colonel Serot
88000 EPINAL



Partenaire de votre entreprise

CGA2E - Organisme Mixte de Gestion Agréé

Siège (Haut-Rhin) : CGA2E - OMGA - Maison de l'Artisanat - 12 rue des Métiers - 68000 COLMAR - Tél. 03 89 20 71 70 - Fax 03 89 24 27 93 - contact@cga2e.fr - www.cga2e.fr

Agréé par l'Administration Fiscale le 19/10/2018 sous le n° 1-02-680 - Association inscrite auprès du Tribunal d'Instance de Colmar vol.60 - Folio 58

N° Siret : 493 598 437 00017 - TVA Intracommunautaire : FR 16 493 598 437 - NAF 9499Z - N° de déclaration CNIL 1313940

En tant qu'adhérent, vous êtes invité à participer à la vie de votre association notamment par les délibérations prises lors de l'assemblée générale.

Vos représentants élus défendent vos intérêts et veillent au bon fonctionnement de votre association.

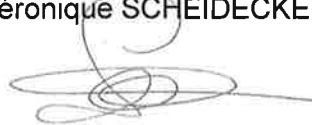
Aussi, nous vous encourageons à participer à nos travaux.

Si vous ne pouvez participer à cette assemblée générale, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le pouvoir ci-joint **avant le 23 mai 2019** au siège à Colmar.

Nous vous précisons que chaque adhérent a la possibilité de consulter le bilan de l'exercice, le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire ainsi que les différents rapports et résolutions au siège, dès à présent et jusqu'à l'assemblée générale.

En espérant vous compter parmi nous et dans l'agréable plaisir de vous y accueillir, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Présidente,
Véronique SCHEIDECKER



PJ : bulletin de participation et pouvoir

BULLETIN DE PARTICIPATION à retourner avant le 23/05/2019
au CGA2e OMGA 12 rue des Métiers 68000 COLMAR, par fax au 03 89 24 27 93
ou par mail contact@cga2e.fr

Mme M. _____

Entreprise ou Société : _____

Adresse : _____

participera

A l'assemblée générale du 27 mai 2019

ne participera pas (*)

(*) Si vous ne pouvez y participer, merci de nous renvoyer le pouvoir ci-dessous :

POUVOIR

Je soussigné (e) _____

agissant en qualité de membre du CGA2e OMGA, constitue pour mandataire le Conseil d'Administration en la personne de Mme Véronique SCHEIDECKER, Présidente du CGA2e OMGA ou, à défaut M. _____

pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se déroulera le 27 mai 2019 à Colmar, en conséquence : assister à l'assemblée, signer les feuilles de présence et toutes autres pièces, prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et généralement faire le nécessaire.

Le présent pouvoir conservera tous ses effets pour toutes assemblées successivement réunies à l'effet de délibérer sur les mêmes questions en cas de remise pour défaut de quorum ou toute autre cause.

Fait à _____ le _____

Signature précédée de la mention
« Bon pour pouvoir, lu et approuvé »